



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

X.731

Amendement 2

(01/2001)

SÉRIE X: RÉSEAUX DE DONNÉES ET
COMMUNICATION ENTRE SYSTÈMES OUVERTS

Gestion OSI – Fonctions de gestion et fonctions ODMA

Technologies de l'information – Interconnexion de
systèmes ouverts – Gestion des systèmes:
Fonction de gestion d'états

**Amendement 2: Amendement pour la prise en
compte de l'état de cycle de vie**

Recommandation UIT-T X.731 – Amendement 2

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE X
RÉSEAUX DE DONNÉES ET COMMUNICATION ENTRE SYSTÈMES OUVERTS

RÉSEAUX PUBLICS DE DONNÉES	
Services et fonctionnalités	X.1–X.19
Interfaces	X.20–X.49
Transmission, signalisation et commutation	X.50–X.89
Aspects réseau	X.90–X.149
Maintenance	X.150–X.179
Dispositions administratives	X.180–X.199
INTERCONNEXION DES SYSTÈMES OUVERTS	
Modèle et notation	X.200–X.209
Définitions des services	X.210–X.219
Spécifications des protocoles en mode connexion	X.220–X.229
Spécifications des protocoles en mode sans connexion	X.230–X.239
Formulaires PICS	X.240–X.259
Identification des protocoles	X.260–X.269
Protocoles de sécurité	X.270–X.279
Objets gérés des couches	X.280–X.289
Tests de conformité	X.290–X.299
INTERFONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX	
Généralités	X.300–X.349
Systèmes de transmission de données par satellite	X.350–X.369
Réseaux à protocole Internet	X.370–X.399
SYSTÈMES DE MESSAGERIE	X.400–X.499
ANNUAIRE	X.500–X.599
RÉSEAUTAGE OSI ET ASPECTS SYSTÈMES	
Réseautage	X.600–X.629
Efficacité	X.630–X.639
Qualité de service	X.640–X.649
Dénomination, adressage et enregistrement	X.650–X.679
Notation de syntaxe abstraite numéro un (ASN.1)	X.680–X.699
GESTION OSI	
Cadre général et architecture de la gestion-systèmes	X.700–X.709
Service et protocole de communication de gestion	X.710–X.719
Structure de l'information de gestion	X.720–X.729
Fonctions de gestion et fonctions ODMA	X.730–X.799
SÉCURITÉ	X.800–X.849
APPLICATIONS OSI	
Engagement, concomitance et rétablissement	X.850–X.859
Traitement transactionnel	X.860–X.879
Opérations distantes	X.880–X.899
TRAITEMENT RÉPARTI OUVERT	X.900–X.999

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

**NORME INTERNATIONALE ISO/CEI 10164-2
RECOMMANDATION UIT-T X.731**

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – INTERCONNEXION DE SYSTÈMES
OUVERTS – GESTION DES SYSTÈMES: FONCTION DE GESTION D'ÉTATS**

AMENDEMENT 2

Amendement pour la prise en compte de l'état de cycle de vie

Résumé

La présente Recommandation | Norme internationale définit un modèle d'objet générique hypothétique qui sert de base à l'étude d'états additionnels.

Source

L'Amendement 2 de la Recommandation X.731 de l'UIT-T, élaboré par la Commission d'études 4 (2001-2004) de l'UIT-T, a été approuvé le 19 janvier 2001. Un texte identique est publié comme Norme Internationale ISO/CEI 10164-2, Amendement 2.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2001

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1) Nouveau paragraphe à l'article 7.....	1
2) Nouveau paragraphe à l'article 8.....	2
3) Paragraphe 11.2.2	2
4) Tableau A.4	2
5) Tableau B.1.....	3

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – INTERCONNEXION DE SYSTÈMES
OUVERTS – GESTION DES SYSTÈMES: FONCTION DE GESTION D'ÉTATS

AMENDEMENT 2

Amendement pour la prise en compte de l'état de cycle de vie

1) Nouveau paragraphe à l'article 7

Ajouter le nouveau paragraphe suivant à l'article 7 (Modèle):

7.x.x Etat du cycle de vie

Cet attribut d'état suit le plan de l'objet géré qui représente une ressource. Les ressources inventoriées peuvent avoir un attribut du cycle de vie tel que leur déploiement puisse être planifié, suivi et géré. Les ressources logiques comme les connexions ne sont pas inventoriées mais leur déploiement peut être planifié, suivi et géré au moyen d'un attribut d'état du cycle de vie.

Les transitions de l'état du cycle de vie sont indiquées ci-dessous (voir Figure x):

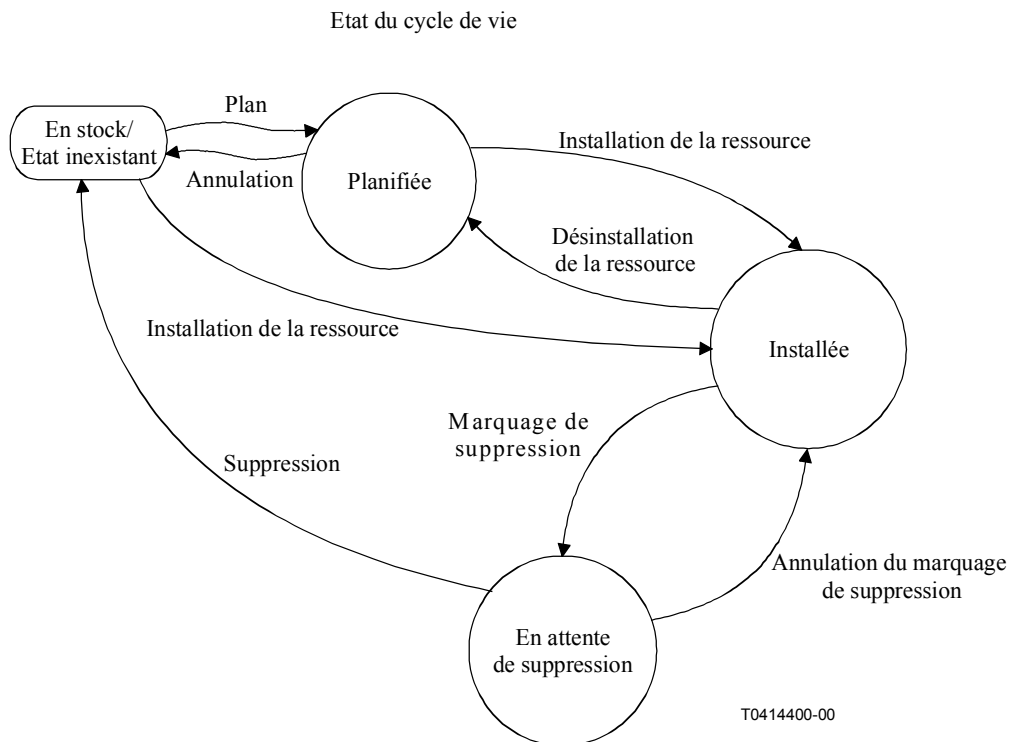


Figure x – Schéma des transitions de l'état du cycle de vie

2) Nouveau paragraphe à l'article 8

Insérer le nouveau paragraphe suivant à l'article 8:

8.1.2.x Attribut d'état du cycle de vie

L'attribut d'état du cycle de vie est une valeur simple, accessible uniquement en lecture. Il peut prendre l'une des valeurs suivantes:

- planifiée: la ressource est planifiée mais n'est pas installée dans le réseau;
- installée: la ressource est installée dans le réseau;
- en attente de suppression: la ressource a été marquée pour suppression.

3) Paragraphe 11.2.2

Insérer ce qui suit dans la liste d'attributs du § 11.2.2:

- a) lifecycleState;

4) Tableau A.4

Remplacer le Tableau A.4 par le suivant:

Table A.4 – Agent role minimum conformance requirement

Index	Item	Status	Support	Table reference	Additional information
1	operationalState attribute	c5			
2	usageState attribute	c5			
3	administrativeState attribute	c5			
4	alarmStatus attribute	c5			
5	proceduralStatus attribute	c5			
6	availabilityStatus attribute	c5			
7	controlStatus attribute	c5			
8	standbyStatus attribute	c5			
9	unknownStatus attribute	c5			
10	state attribute group	c5			
11	State change notification	c6			
12	state change record managed object class	c7		–	
13	lifecycleState attribute	c5		–	

c5: if A.2/1b then o else (if A.1/2a then o.3 else –).
c6: if A.2/1b then m else (if A.1/2a then o.3 else –).
c7: if A.4/11a and A.5/1a then m else –.

NOTE – The Table reference column in this table is the notification, attributes, or attribute group table reference of the MOCS supplied by the supplier of the managed object which claims to import the notification or attribute from this Recommendation | International Standard.

5) **Tableau B.1**

Remplacer le Tableau B.1 par le suivant:

Table B.1 – Generic state attributes support

Index	Attribute template label	Value of object identifier for attribute	Constraints and values	Set by create		Get		Replace	
				Status	Support	Status	Support	Status	Support
1	operationalState	{dmi-att 35}	–	–		o.4		–	
2	usageState	{dmi-att 39}	–	–		o.4		–	
3	administrativeState	{dmi-att 31}	–	o.4		o.4		o.4	
4	alarmStatus	{dmi-att 32}	–	o.4		o.4		o.4	
5	proceduralStatus	{dmi-att 36}	–	–		o.4		–	
6	availabilityStatus	{dmi-att 33}	–	–		o.4		–	
7	controlStatus	{dmi-att 34}	–	o.4		o.4		o.4	
8	standbyStatus	{dmi-att 37}	–	–		o.4		–	
9	unknownStatus	{dmi-att 38}	–	–		o.4		–	
10	lifecycleState	{dmi-att 105}	–	o.4		o.4		o.4	

Table B.1 – Generic state attributes support (concluded)

Index	Add		Remove		Set to default		Additional information
	Status	Support	Status	Support	Status	Support	
1	–		–		–		
2	–		–		–		
3	–		–		–		
4	o.4		o.4		–		
5	–		–		–		
6	–		–		–		
7	o.4		o.4		–		
8	–		–		–		
9	–		–		–		
10	–		–		–		

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Réseaux câblés et transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, circuits téléphoniques, télégraphie, télécopie et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects généraux logiciels des systèmes de télécommunication